

Les poubelles de l'Ornano Taravo ne sont plus ramassées

L'intercommunalité qui compte 28 communes ne collecte plus ses ordures ménagères depuis hier. Le territoire, qui cherche à exporter 2 000 balles de déchets, attend une action du Syvadec et de la préfecture. Explications de son premier vice-président Jean-Baptiste Luccioni

Pourquoi votre intercommunalité ne ramasse-t-elle plus ses déchets depuis mardi matin ?
Nous avons pris cette décision en espérant obtenir une réaction rapide du préfet et du Syvadec afin qu'ils débloquent la situation. Sur les 28 communes que compte notre territoire, 9 ne sont pas adhérentes du Syvadec et ont passé un contrat avec la Stoc (société de traitement des ordures ménagères, N.D.I.R.), à Prunelli di Fium'Orbu. Leurs déchets sont sans suite depuis la fermeture du centre d'enfouissement. Ayant reçu trop de déchets du Syvadec, le centre a, comme chaque année à cette époque, fermé ses portes aux autres intercos que celle du Fium'Orbu pour prolonger sa durée d'exploitation. Aussi, l'Ornano-Taravo se retrouve avec un reliquat de 4 000 tonnes à enfouir d'ici la fin de l'année, malgré le contrat que nous avons passé avec la Stoc qui prévoit la prise en charge de la totalité de nos déchets.

En quoi la situation diffère-t-elle de l'année passée ?
Parce que nous n'avons pas pu nous débarrasser du reliquat de la fin de l'année dernière. Depuis 2018, nous faisons mettre en balles nos déchets par un prestataire privé, au moment de la fermeture de Prunelli. Nous les stockons ensuite en attendant de les déposer au centre d'enfouissement. Mais cette fois, contrairement à l'année passée, la Stoc n'a pas souhaité les récupérer pour des raisons techniques et de coût. Par conséquent, nous nous retrouvons aujourd'hui avec

2 000 balles (soit 2 000 tonnes) sur les deux installations classées que nous avons aménagées, à Pietrosella et à Corti-Chiavari. Nous devons impérativement évacuer ces balles avant le mois de décembre car ces deux sites de stockage ont une durée de vie administrative limitée.

Quelle solution envisagez-vous ?

Nous avons passé un contrat avec un prestataire privé, Corse Euro-déchets, pour les exporter en Occitanie où un incinérateur privé a accepté notre demande. Pour un montant de 260 euros la tonne, contre 360 euros la tonne payée par le Syvadec pour l'exportation vers le continent. Le souci, c'est que cet incinérateur ne peut pas traiter les déchets en provenance d'un rayon de plus de cent kilomètres sans avoir préalablement obtenu l'autorisation de la préfecture d'Occitanie. Ce n'est pas évident car en février 2019, lorsqu'il fut question d'envoyer des déchets de Corse au Mirail, le préfet de Haute-Garonne, devant la protestation d'élus locaux, avait refusé de signer un arrêté dérogatoire permettant le transfert des déchets corses vers le continent. Nous sommes donc actuellement en discussion avec la présidence de région et les préfectures pour tenter de débloquent cette situation.

En avril, le Syvadec a pourtant réussi à exporter ses balles vers la région Paca...

Oui, et à cette occasion, lorsque le Syvadec a exporté vers trois centres de valorisation du



Jean-Baptiste Luccioni est premier vice-président de la communauté de communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo.

EMILIE RAGUZ

continent 16 000 tonnes de balles qui s'étaient accumulées durant les trois mois de blocage de Viggianello, nous avions formulé plusieurs demandes écrites auprès du syndicat pour que nos balles soient embarquées avec le lot en partance. Notre demande est restée sans suite. Ils nous ont oubliés en quelque sorte... Au-delà de ce problème d'anciennes balles, se pose celui des ordures qui ne sont plus acceptées à Prunelli. Nous avons donc demandé au Syvadec de bien vouloir accueillir de façon transitoire les déchets de toute notre interco, dont ceux des 9 communes non adhérentes, en attendant la réouverture de Prunelli. Le nouveau président du Syvadec, Don Georges Gianni, qui ne nous a pas encore répondu sur ce point, nous a

demandé d'adhérer au syndicat de valorisation. Cette adhésion sera à l'ordre du jour de notre conseil communautaire de vendredi. En attendant, nous avons demandé au préfet la réquisition de Viggianello et de Prunelli pour y déposer nos déchets.

Pourquoi une partie des communes de la Pieve de l'Ornano et Taravo ne sont-elles pas adhérentes du Syvadec ?

Notre communauté de communes s'est constituée le 1^{er} janvier 2017. Aujourd'hui, 28 communes du Taravo et de l'Ornano la composent. Certaines étaient adhérentes du Syvadec, neuf ne l'étaient pas. Une partie des communes, dont la mienne, refuse cette adhésion.

Pourquoi refuser une adhésion au Syvadec ?

Pour ma part, j'estime que le Syvadec, qui est un outil collectif censé mettre en œuvre le plan régional de gestion des déchets aux côtés des communautés de communes qui ont la compétence de la collecte, ne répond pas aux attentes. Depuis le début, cet outil ne constitue pas une réponse adaptée, ni d'un point de vue technique ni d'un point de vue économique. Il n'a servi qu'à faire de la politique et à gérer le syndrome bastio-bastiais, en étant au centre de chaque élection de Bastia. Le Syvadec, qui est censé être un service public, ne fait qu'exploiter en délégation de service public ; il passe des contrats avec des sociétés privées. D'un point de vue financier, cela coûte très

Feu vert de l'État pour l'exportation

Tandis que Georges Gianni, le président du Syvadec, déclare « avoir pris en compte la demande de l'Ornano-Taravo », Alain Charrier, le secrétaire général de la préfecture de Corse-du-Sud, apporte pour sa part plusieurs éléments de réponse. Sur la question de l'exportation des balles : « Le préfet de Corse-du-Sud a attesté qu'il n'était pas possible d'enfouir ces balles en Corse-du-Sud. De son côté, le préfet des Pyrénées-Orientales va modifier l'arrêté d'exploitation du prestataire privé qui gère l'incinérateur pour lui permettre de les accepter. Il n'y a donc pas d'obstacle du côté de l'État. Reste cependant à l'Ornano-Taravo à obtenir l'autorisation du conseil régional d'Occitanie. »

À la question de la demande de réquisition formulée par l'interco des centres d'enfouissement de Corse, la préfecture répond : « Cette interco a passé un contrat de droit privé avec une entreprise, si ce contrat n'est pas respecté, elle doit se retourner contre l'entreprise. »

C.M.

cher. De plus, les tonnages étant énormes, les mêmes entreprises remportent systématiquement le marché, principalement Rocca transport et AM environnement. Nous sommes donc dans une situation de monopole, les petits n'ayant pas leur place dans ce système. Or les maires aussi savent passer des appels d'offres. C'est ce que je fais. Nous collectons en régie par les agents communaux puis nous déposons nos déchets chez un privé, Corse Eurodéchets, qui les envoie au centre du Fium'Orbu. Enfin, une adhésion au Syvadec est loin d'être l'assurance d'une bonne gestion des ordures ménagères...

Selon vous, quelle est la solution à la crise des déchets ?
Chaque intercommunalité doit gérer ses ordures ménagères. Tout en prenant en compte le fait que la Capa et la Cab ne peuvent pas avoir un centre d'enfouissement car elles accueillent sur leur territoire des aéroports ; elles sont donc confrontées au risque aviaire. Le plan de l'Assemblée de Corse prévoit deux ou trois centres d'enfouissement. Or, les populations ne sont pas prêtes à cela, elles ne veulent pas les accueillir car elles ne sont pas rassurées quant à leur durée d'utilisation et leur niveau de stockage. On les comprend

PROPOS RECUEILLIS PAR CAROLINE MARCELIN